Centre d'étude et de coopération internationale

États financiers consolidés au 31 mars 2019

Rapport de l'auditeur independant	2 - 4
États financiers	
Résultats consolidés	5
Évolution de l'actif net consolidée	6
Flux de trésorerie consolidés	7
Situation financière consolidée	8
Notes complémentaires	9 - 18



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de Centre d'étude et de coopération internationale Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. Bureau 2000 Tour de la Banque Nationale 600, rue De La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'organisme Centre d'étude et de coopération internationale (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 mars 2019 et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle

Membre de Grant Thornton International Ltd rcgt.com

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chalot Brant Thornton S.E. N.C. R. L.

Montréal Le 18 juin 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A117472

-

Centre d'étude et de coopération internationale Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

Produits	<u>2019</u> \$	2018
Apports, exception faite des dons en nature et des contributions		
sous forme de services rendus par les volontaires (note 11)		
Affaires mondiales Canada – partenariat	6 581 265	8 109 065
Affaires mondiales Canada – bilatéraux et autres	11 385 677	10 104 511
Autres bailleurs de fonds	15 025 122	13 381 963
Dons	1 182 356	1 184 461
	34 174 420	32 780 000
Autres		
Contributions sous forme de services rendus par des		
volontaires (note 4)	3 559 872	5 109 865
Autres produits	610 449	471 895
	38 344 741	38 361 760
Charges		
Programmes	30 415 404	28 344 218
Contributions sous forme de services rendus par des		
volontaires (note 4)	3 559 872	5 109 865
Développement des programmes	670 220	787 422
Administration	2 836 652	3 253 265
Collecte de fonds	414 437	470 753
Intérêts sur la dette à long terme	74 157	86 874
Amortissement des immobilisations corporelles	281 633	260 741
Amortissement des actifs incorporels	67 932	45 587
	38 320 307	38 358 725
Excédent des produits par rapport aux charges	24 434	3 035

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale Évolution de l'actif net consolidée

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

				2019	2018
		Reçu à titre			
	Investi en immobilisations	de dotations (note 5)	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	4 351 182	1 044 804	2 116 648	7 512 634	7 492 781
Résultats de l'exercice Excédent (insuffisance) des produits par rapport					
aux charges Acquisition d'immobilisations	(346 389) (1)		370 823	24 434	3 035
corporelles Acquisition d'actifs	155 072		(155 072)		
incorporels Remboursement de la	105 699		(105 699)		
dette à long terme Dons reçus à titre de	213 877		(213 877)		
dotations (note 5) Gain (perte) de change lié aux éléments d'actif net reçus à titre de		15 600		15 600	10 000
dotations		(72 079)		(72 079)	6 818
Solde à la fin	4 479 441	988 325	2 012 823	7 480 589	7 512 634

⁽¹⁾ Ce montant comprend l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels de 349 565 \$, moins l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 3 176 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	·	•
Excédent des produits par rapport aux charges	24 434	3 035
Produits d'assurance		
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	281 633	260 741
Amortissement des actifs incorporels	67 932	45 587
Amortissement des apports reportés afférents aux	<i>(</i>)	()
immobilisations corporelles	(3 176)	(3 176)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(000 5 40)	(20 771)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	(896 540)	3 769 011
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(525 717)	4 054 427
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(155 072)	(627 217)
Cession d'immobilisations corporelles	,	` 20 771 [′]
Acquisition d'actifs incorporels	(105 699)	(11 423)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(260 771)	(617 869)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dons reçus à titre de dotations	15 600	10 000
Remboursements d'emprunts à long terme	(213 877)	(216 599)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(198 277)	(206 599)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(984 765)	3 229 959
Encaisse au début	11 727 539	8 497 580
Encaisse à la fin	10 742 774	11 727 539

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale Situation financière consolidée

au 31 mars 2019

	2019	2018
ACTIF	Ф	Ф
Court terme		
Encaisse	10 742 774	11 727 539
Comptes clients et autres créances (note 7)	4 149 030	2 806 399
Avances à des partenaires	168 392	242 338
Frais payés d'avance	642 866	526 522
	15 703 062	15 302 798
Long terme		
Encaisse en fidéicommis (note 5 (c))	762 620	834 699
Immobilisations corporelles (note 8)	6 096 586	6 223 147
Actifs incorporels (note 9)	183 822	146 055
	22 746 090	22 506 699
PASSIF Court terme Comptes fournisseurs et charges à payer Sommes à remettre à l'État Apports reportés (note 11) Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an Long terme Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	2 707 768 38 743 10 718 023 1 685 552 15 150 086	2 436 722 39 095 10 500 228 224 881 13 200 926
(note 12)	77 270	80 446
Dette à long terme (note 13)	38 145	1 712 693
	15 265 501	14 994 065
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	4 479 441	4 351 182
Reçu à titre de dotations	988 325	1 044 804
Non affecté	2 012 823	2 116 648
	7 480 589	7 512 634
	22 746 090	22 506 699

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

LUE

Administrateur Administrateur

au 31 mars 2019

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôts.

L'organisme participe à des activités de développement économique, social et culturel dans les pays en développement par la formation et l'envoi de coopérants volontaires et d'assistants techniques, la réalisation de projets, la recherche et la publication d'ouvrages spécialisés.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Principes de consolidation

L'organisme a choisi de présenter des états financiers consolidés et de comptabiliser les participations dans les coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Par conséquent, ces états financiers consolidés incluent la quote-part des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges des coentreprises dans lesquelles il détient une participation.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Produits de location

L'organisme constate ses produits de location selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. L'excédent des loyers constatés sur les montants à recevoir en vertu des contrats de location est présenté, s'il y a lieu, à titre de loyers à recevoir à l'état de la situation financière consolidée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des opérations étrangères

L'organisme comptabilise ses charges en suivant les pratiques comptables suivantes :

- (a) Les achats d'immobilisations corporelles engagés pour les activités d'outre-mer sont imputés comme charges de fonctionnement, à l'exception des immobilisations corporelles des directions régionales, qui sont capitalisées;
- (b) La plupart des gains et des pertes liés aux fluctuations des taux de change sont imputés aux programmes dans lesquels ils sont réalisés.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels amortissables, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	40 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	4 ans
Matériel roulant	5 ans
Site Web et logiciels	3 à 4 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats consolidés.

Avances à des partenaires

Dans le cadre des activités de développement économique, social et culturel, l'organisme travaille en collaboration avec des partenaires pour certains projets internationaux. Selon les protocoles d'entente, les sommes versées aux partenaires sont initialement comptabilisées à titre d'avances à des partenaires. Au moment de la réception des rapports financiers et des pièces justificatives correspondantes, les charges de projets sont comptabilisées à l'état des résultats consolidés.

au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'organisme considère ses bureaux comme étant des établissements étrangers intégrés et utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère.

Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats consolidés de l'exercice.

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	2019	2018
	\$	\$
Autres produits		
Location	448 226	403 480
Pertes (gains) de change		
Programmes	12 317	(118 203)
Administration	(2 501)	(133 535)

4 - CONTRIBUTIONS SOUS FORME DE SERVICES RENDUS PAR DES VOLONTAIRES

Les contributions sous forme de services rendus par des volontaires représentent la valeur de la contribution fournie par les participants aux programmes de coopération volontaire.

La contribution est établie selon un taux prédéterminé à l'entente signée avec Affaires mondiales Canada pour le programme Uniterra. Le montant précisé à l'entente s'élève à 200 \$/jour/personne.

5 - ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATIONS

L'actif net reçu à titre de dotations est composé des éléments suivants :

- (a) Un montant de 4 305 \$ grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le Fonds Pelletier; les produits de placement afférents sont affectés au financement de projets visant l'éducation et la formation des filles et des femmes;
- (b) Un montant de 221 400 \$ (205 800 \$ en 2018) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le Fonds Jean Bouchard; les produits de placement afférents sont affectés au financement de projets visant les besoins humains fondamentaux;

au 31 mars 2019

5 - ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATIONS (suite)

(c) Un montant de 762 620 \$ (834 699 \$ en 2018) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources peuvent servir à consentir des prêts; les bénéficiaires des prêts sont des organisations et des associations locales rurales guatémaltèques et les prêts leur permettent de financer l'achat d'équipement et de produits agricoles. Sur recommandation du comité de crédit de la fiducie, le Centre pourrait aussi appuyer le financement de nouvelles initiatives. Les actifs relatifs à ces sommes reçues à titre de dotations sont présentés à l'état de la situation financière consolidée dans la section de l'actif à long terme.

6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	(1 342 631)	1 736 177
Avances à des partenaires	73 946	(92 874)
Frais payés d'avance	(116 344)	49 903
Comptes fournisseurs et charges à payer	271 046	655 257
Sommes à remettre à l'État	(352)	6 125
Apports reportés	217 795	1 414 423
	(896 540)	3 769 011
7 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES		
	2019	2018
	\$	\$
Apports à recevoir – bailleurs de fonds (a)	4 018 044	2 605 919
Autres créances	389 923	450 597
Provision pour créances douteuses relatives aux apports à		
recevoir – bailleurs de fonds	(258 937)	(250 117)
	4 149 030	2 806 399

(a) Au 31 mars 2019, un bailleur de fonds représente 40,5 % (49 % au 31 mars 2018) des apports à recevoir.

au 31 mars 2019

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2019	2018
			Valeur	Valeur
		Amortissement	comptable	comptable
	Coût	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	869 445		869 445	869 445
Bâtiments	6 135 170	1 220 697	4 914 473	5 004 155
Mobilier et équipement	308 850	203 788	105 062	140 258
Équipement informatique	402 402	348 728	53 674	76 187
Matériel roulant	809 776	655 844	153 932	133 102
Améliorations locatives	70 542	70 542		
	8 596 185	2 499 599	6 096 586	6 223 147
9 - ACTIFS INCORPORELS				
			2019	2018
			Valeur	Valeur
		Amortissement	comptable	comptable
	Coût	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Site Web	150 305	36 195	114 110	37 181
Logiciels	253 893	184 181	69 712	108 874
	404 198	220 376	183 822	146 055

10 - MARGES DE CRÉDIT

L'organisme bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de la Fédération des Caisses Desjardins (3,95 %; 3,45 % au 31 mars 2018) et garantie par une hypothèque mobilière de 2 400 000 \$ sur l'universalité des créances. La marge de crédit n'est pas utilisée au 31 mars 2019 ni au 31 mars 2018. L'entente est révisable en avril 2020.

L'organisme bénéficie aussi d'une marge de crédit spéciale autorisée de 3 400 000 \$ pour l'émission de lettres de garantie et de lettres de crédit, qui n'est pas utilisée au 31 mars 2019.

au 31 mars 2019

11 - APPORTS REPORTÉS		
	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	10 500 228	9 085 805
Montants encaissés au cours de l'exercice	32 980 090	35 341 362
Apports à recevoir au début	(2 605 919)	(3 752 858)
	30 374 171	31 588 504
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	34 174 420	32 780 000
Apports à recevoir à la fin	(4 018 044)	(2 605 919)
	30 156 376	30 174 081
Solde à la fin	10 718 023	10 500 228

12 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Ils sont amortis selon les mêmes méthodes et les mêmes périodes que les immobilisations corporelles correspondantes. Les variations de l'exercice sont les suivantes :

	2019	2018
Solde au début Amortissement de l'exercice	\$ 80 446 3 176	\$ 83 622 3 176
Solde à la fin	77 270	80 446
13 - DETTE À LONG TERME	2019	2018
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 3 901 235 \$, remboursable par versements mensuels de 6 438 \$, incluant des intérêts de 3,6 %, échéant le 2 décembre 2019	\$ 1 010 206	1 050 317
Emprunt, d'un montant maximum autorisé de 1 121 250 \$, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 3 901 235 \$, remboursable par versements mensuels de 3 738 \$, plus des intérêts de 4,05 %, échéant le 15 janvier 2020	351 325	396 175
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 013 238 \$, remboursable par versements mensuels de 9 899 \$, incluant des intérêts de 4,51 %, échéant le 29 septembre 2019	306 760	419 068

au 31 mars 2019

13 - DETTE À LONG TERME (suite)		
	2019	2018
	\$	\$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 013 238 \$, remboursable par		
versements mensuels de 1 593 \$, incluant des intérêts de 3,9 %,	FF 400	70.044
échéant le 24 novembre 2020	55 406	72 014
	1 723 697	1 937 574
Tranche échéant à moins de un an	1 685 552	224 881
	38 145	1 712 693
Les remboursements estimatifs en capital à effectuer au cours des proc suivants :	chains exercices	sont les
		\$
2020		1 685 552
2021		38 145
		1 723 697

14 - RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme participe à un régime de retraite à cotisations déterminées destiné aux employés. Il y contribue à parts égales avec les employés. La contribution de l'organisme est cependant limitée à 5 % des salaires bruts des employés. Les cotisations versées ainsi que la charge de l'exercice s'élèvent à 285 927 \$ (281 851 \$ en 2018).

15 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances et les avances à des partenaires, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement :

au 31 mars 2019

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

L'organisme réalise plusieurs de ses transactions en devises et est donc exposé aux fluctuations des devises.

Aux 31 mars 2019 et 2018, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse, des comptes clients et autres créances, des avances à des partenaires, de l'encaisse en fidéicommis, des prêts et intérêts à recevoir ainsi que des comptes fournisseurs et charges à payer libellés dans les devises suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Encaisse		
Dollars américains	1 765 004	3 685 717
Francs CFA	2 308 374	1 835 363
Gourdes haïtiennes	493 562	165 557
Franc guinéen	1 454 395	415 306
Autres devises	835 244	691 331
Comptes clients et autres créances		
Dollars américains	875 324	1 261 472
Francs CFA	211 873	357 986
Gourdes haïtiennes	1 575 094	1 564 862
Autres devises	317 531	266 908
Avances à des partenaires		
Dollars américains	_	1 433
Francs CFA	109 024	240 909
Encaisse en fidéicommis et prêts et intérêts à recevoir		
Autres devises	762 620	834 699
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Dollars américains	65 278	739 588
Francs CFA	463 185	658 603
Gourdes haïtiennes	153 707	391 513
Autres devises	46 509	146 767

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

au 31 mars 2019

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les marges de crédit portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée.

16 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location échéant jusqu'en avril 2024, à verser une somme de 82 975 \$ pour de l'équipement de bureau. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 18 070 \$ en 2020 et à 15 820 \$ en 2021, 2022, 2023 et 2024.

17 - ÉVENTUALITÉS

L'organisme a signé des ententes d'association avec d'autres organisations pour la réalisation de projets. Vis-à-vis des bailleurs de fonds, ces ententes rendent l'organisme responsable de manière conjointe et solidaire de la réalisation de ces projets avec ces autres organisations. Au 31 mars 2019, les ententes signées totalisent 274 367 075 \$ (224 735 049 \$ au 31 mars 2018) et viennent à échéance jusqu'en mai 2024 (en mars 2021 pour 2018). La direction est toutefois d'avis qu'il n'y a pas de risque important, car toute association pour la réalisation d'un projet fait l'objet d'un contrat entre les organisations, dans lequel sont précisées clairement les responsabilités financières respectives des associés.